



PLAN D'ACTION DE SANTÉ MENTALE EN MILIEU DE TRAVAIL 2018-2021

INTÉGRER LE MIEUX-ÊTRE EN MILIEU DE TRAVAIL À L'ÉCHELLE DE L'ORGANISATION

Action 1: Intégrer les considérations relatives à la santé mentale en milieu de travail (SMMT) à la façon dont nous travaillons pour améliorer les pratiques en milieu de travail afin de réduire le stress lié au travail, et de soutenir un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

- Demander à quelques groupes de déterminer les leviers organisationnels qui pourraient être modifiés pour réduire le stress lié au travail et aider à gérer la charge de travail
- Élaborer un outil qui permet de tenir compte de la perspective de la SMMT lors de l'examen des instruments de politique, des pratiques et des procédures du Ministère
- Cerner les compétences en gestion des personnes qui permettent un milieu de travail où les employés se sentent en sécurité, compétents, liés et reconnus
- Cerner et atténuer les risques psychologiques au moyen du Programme de prévention des risques

TIRER PROFIT DES CONNAISSANCES ET DES MEILLEURES PRATIQUES

Action 2: Tirer profit des liens entre le réseau des champions de la SMMT et les autres communautés/réseaux afin de créer une approche plus intégrée en matière de SMMT, et de provoquer un changement positif dans tout le Ministère.

- Travailler avec le réseau des champions de la SMMT afin d'accroître l'apprentissage entre les directions générales et les régions
- Continuer de refléter une diversité des points de vue en travaillant avec d'autres réseaux et communautés

Action 3: Collaborer avec d'autres spécialistes de la SMMT afin de tirer profit des pratiques de pointe qui répondent aux besoins ministériels en matière de santé mentale au travail et de leur influence sur la mise en œuvre de la stratégie fédérale en matière de santé mentale.

- Harmoniser le cadre et la stratégie d'évaluation des progrès d'EDSC avec le plan d'action 2018-2021, et les mettre à jour
- Mener une évaluation des pratiques exemplaires en matière d'interventions axées sur le milieu de travail
- Participer, à titre de partenaire clé, à un projet pilote interministériel visant la création d'un Centre d'innovation canadien pour la SMMT

COMMUNICATIONS ET MOBILISATION DES EMPLOYÉS

Action 4: Offrir des occasions significatives et accessibles aux employés de participer, à titre de cocréateurs, à l'établissement d'un milieu de travail sain et sécuritaire sur le plan psychologique.

- Trouver des façons novatrices de mobiliser tous les employés afin d'alimenter la discussion et de trouver des solutions aux problèmes de SMMT

FORMER ET SOUTENIR LES GESTIONNAIRES

Action 5: Doter les gestionnaires des compétences requises pour soutenir efficacement un milieu de travail sain et sécuritaire sur le plan psychologique.

- Poursuivre la mise en œuvre du programme d'ambassadeurs de gestionnaire à gestionnaire (GàG), qui est constitué de gestionnaires formés et expérimentés pour guider leurs collègues gestionnaires qui ont des problèmes en matière de SMMT dans leur équipe
- Intégrer un volet « services cliniques en santé mentale » aux services actuels afin de résoudre des situations complexes impliquant possiblement des problèmes de SMMT
- Mettre en œuvre une formation en matière de perfectionnement du leadership pour les gestionnaires/superviseurs/chefs d'équipe qui renforcera leur capacité à soutenir les besoins psychologiques en milieu de travail

Action 6: Modernisation continue des programmes et les services des RH, et fournir les outils nécessaires aux spécialistes en RH pour qu'ils puissent fournir des conseils judicieux relatifs à la SMMT.

- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action des RH 2017-2020

APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT

Action 7: Continuer à renforcer l'ensemble des occasions d'apprentissage relatives à la SMMT et les voies pour faciliter la participation des employés.

- Faire l'analyse des opportunités en matière d'apprentissage pour identifier les lacunes et répondre aux besoins additionnels, ou objectifs
- Élaborer des occasions d'apprentissage sur la SMMT adaptés aux besoins d'employés de différents échelons et assumant différents rôles

ÉLABORER DES SERVICES, DES RESSOURCES ET DES OUTILS

Action 8: Continuer à élaborer, à mettre en place et à surveiller les services, les ressources et les outils relatifs à la SMMT qui aident les employés de tous les échelons à s'épanouir dans leur milieu de travail.

- Poursuivre la mise en œuvre du Programme de soutien par les pairs (PSP) constitué de personnes formées et expérimentées qui soutiennent leurs pairs (de tous les échelons), et qui guident et inspirent leurs pairs qui font face à des problèmes ou à des défis liés à la santé mentale.

